



## Fiche technique

### Appel à projet

- L'appel à projet est ouvert à des groupes (classe ou atelier de volontaires sur le temps périscolaire) de LGT, LP, Lycées agricoles et Lycées maritimes et des CFA normands, à raison d'un effectif global de 150 places.
- Les projets doivent être présentés dans la fiche d'appel à projet jointe à ce document.
- Pour tout renseignement complémentaire sur le projet pédagogique, vous pouvez contacter Mathias Orjekh : tél. 01 53 01 17 18

E-mail : [mathias.orjekh@memorialdelashoah.org](mailto:mathias.orjekh@memorialdelashoah.org)

**Le dossier de candidature est à adresser par mail**

**le jeudi 12 octobre au plus tard :**

à [mathias.orjekh@memorialdelashoah.org](mailto:mathias.orjekh@memorialdelashoah.org)

et à [christophe.yvetot@normandie.fr](mailto:christophe.yvetot@normandie.fr)

### Production finale envisagée :

De nombreuses modalités peuvent être envisagées pour cette production.

A titre d'exemple, lors des précédentes éditions, des actions se sont appuyées sur différentes pratiques encadrées par des professionnels : écriture, arts plastiques, photographie, vidéo...

**Pour en savoir plus :** voir sur <https://www.youtube.com/watch?v=Alk3mjUtcVE> le film réalisé par Canopé sur le dispositif et voir sur les sites disciplinaires « Histoire-Géographie » et « Lettres-Histoire-Géographie » des Académies de Caen et de Rouen le compte-rendu et un descriptif des démarches pédagogiques entreprises par les enseignants ayant participé aux voyages d'étude précédents.

**Pour toute recherche d'intervenant :** vous pouvez contacter Christophe Yvetot, Chef de Service Jeunesse et Politiques Educatives à la Région Normandie [christophe.yvetot@normandie.fr](mailto:christophe.yvetot@normandie.fr)

### Budget :

Une aide financière peut être sollicitée auprès de la Région Normandie pour des dépenses nécessaires à la réalisation du projet (intervention d'un professionnel de telle ou telle pratique en particulier) dans la limite de 750 euros par projet. Cette demande doit apparaître dans la colonne recette du budget affiché. Un effort de co-financement sera toutefois pris en compte par la commission d'examen.

### Calendrier :

- **12 octobre** : date limite de retour des dossiers
- **à partir du 6 novembre** : réponse du jury
- **15 novembre après-midi** : réunion d'information et d'échanges sur les projets pour les enseignants référents du projet
- **14 décembre** : journée d'étude au Mémorial de Caen préparatoire au déplacement à Auschwitz
- **23 et 24 janvier** : voyage d'étude au camp d'Auschwitz
- **13 mars après-midi** : réunion d'information et de préparation pour la restitution des productions
- **16 avril** : journée d'étude autour de la figure de Simone Veil :
  - Matin (Abbaye aux Dames – Caen) : visite guidée de l'exposition Simone Veil, un destin 1927-2017, suivie d'une participation à un événement pédagogique « Vote Prix Liberté », animé par l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix
  - Après-midi : représentation de la pièce « Simone Veil en aparté » mise en scène par le Tanit Théâtre
- **mai (date à fixer par les établissements)** : manifestation officielle de restitution dans les établissements
- **4 juin** : manifestation de restitution à Caen le matin, participation à la cérémonie de remise du Prix Liberté au Zénith de Caen l'après-midi
- **fin juin – début juillet** : journée de bilan au Mémorial de la Shoah proposée à tous les enseignants engagés dans ce programme national.

**Les établissements concernés s'engagent à permettre aux référents et aux lycéens ou apprentis des classes retenues de suivre les différentes étapes les concernant dans ce programme, ainsi que d'organiser la manifestation officielle de restitution en mai sur leur site. A ce titre, il est en particulier demandé aux enseignants des filières professionnelles la plus grande vigilance quant aux périodes de stage de leurs élèves ou apprentis et, dans le cas où certaines étapes du programme coïncideraient avec des périodes de stages, de solliciter auprès des employeurs l'autorisation de libérer les jeunes placés sous leurs responsabilités pour ces rendez-vous indispensables au bon accomplissement du parcours pédagogique inhérent au dispositif.**

### Dépenses :

- **La Région Normandie et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah** financent le déplacement en Pologne (vol, hébergement et visites), à l'exception de la participation de 50 € demandée à chaque participant.
- **La Région Normandie** prend en charge :
  - le droit d'entrée pour la visite du Mémorial de Caen lors de la journée d'étude dans le cadre de la convention Région-Mémorial,
  - le déplacement des délégations pour la journée d'étude au Mémorial de Caen
  - le déplacement à Caen pour la journée d'étude autour de Simone Veil,
  - le déplacement des délégations à Caen en mai pour la manifestation de restitution, puis au Zénith pour la Cérémonie de remise du Prix Liberté,
  - une aide financière pour les dépenses nécessaires à la réalisation des productions des projets retenus, dans la limite de l'enveloppe disponible.
- **Les établissements** prennent en charge :
  - le déplacement des délégations à l'aéroport de Deauville-Normandie,
  - les frais de déplacements des enseignants aux réunions d'information et de bilan.

**IMPORTANT :** Si en raison d'éléments de contexte indépendants de la volonté des organisateurs, le programme était amené à connaître des modifications sensibles, deux options seraient alors envisagées :

- le maintien du programme initial avec un report du voyage d'étude en Pologne au cours de l'année scolaire 2023/2024,
- la mise en œuvre d'un voyage d'étude différent.

**Ces changements, s'ils intervenaient, ne remettent pas en cause le cadre initial du dispositif, en particulier la nécessité d'une préparation des élèves en amont du voyage d'étude et celle d'une production finale en lien étroit avec le projet envisagé.**